

tit-Saint-Bernard ; mais ce n'est peut-être de ma part qu'un souvenir de jeunesse, car il y aura quarante ans, cet été, que faisant un voyage dans la Tarantaise, je cherchai à étudier la question du passage d'Annibal. Dans cette intention, j'achetai un volume publié à Moutier en 1819 et intitulé : *Notices historiques sur les anciens Centrons*. J'y trouvai un mémoire très-détaillé, très-méthodique et rempli d'érudition sur le problème proposé. L'auteur, M. Roche, était alors directeur des salines de Moutiers ; il habitait le pays, et son livre, résultat de patientes observations, conclut en faveur du Petit-Saint-Bernard. Je suis d'autant plus étonné que M. Pont n'ait pas cité ce travail que l'auteur est son compatriote, et qu'il fournit de précieuses indications. Au reste, comme je l'ai dit, la question est loin d'être épuisée : dans le volume des lectures archéologiques faites au sein du congrès des Sociétés savantes, tenu à la Sorbonne, au mois d'avril 1863, il existe un mémoire sur cette question dû à la plume de M. Chappuis, membre de l'Académie de Besançon, lequel a été chargé par M. le Ministre de l'instruction publique de faire une étude sur ce sujet. A l'inverse de ce qui s'est généralement pratiqué jusqu'à présent, ce nouvel investigateur démolit Polybe, le contemporain d'Annibal, et le remplace par Tite-Live, qui florissait sous Auguste. Il arrive ainsi à éloigner le Petit-Saint-Bernard et à ouvrir à la discussion la vallée de Barcelonnette ; mais j'avoue que j'ai trouvé peu concluantes les raisons données par le partisan de Tite-Live.

M. l'abbé Pont, dans une des séances du congrès scientifique de France, tenu à Chambéry en 1863, a donné lecture de son mémoire, et je dois dire qu'il s'est trouvé en présence de la contradiction. D'abord la lettre de Sempronius, ci-dessus citée, a été qualifiée d'apocryphe ; ensuite d'autres orateurs ont cherché à faire prévaloir le Mont-Genèvre et le Simplon. Chacun a trouvé d'excellentes raisons pour soute-